

CPG Flex Diversifiés (5 ans)

série 111, Catégorie Investisseurs¹

PÉRIODE D'OFFRE :

Du 9 avril 2026 au 6 mai 2026

DATE D'ÉMISSION :

Le 13 mai 2026

DATE D'ÉVALUATION :

Le 6 mai 2031

DATE D'ÉCHÉANCE :

Le 13 mai 2031

DURÉE :

5 ans

Faits saillants

- › Investissement minimal : 500 \$
- › Capital 100 % protégé à l'échéance
- › Admissibles à l'assurance-dépôts de la SADC²
- › Admissibles dans les comptes enregistrés* et non enregistrés
- › Peuvent être revendus à la Banque sur une base quotidienne**

Les CPG Diversifiés offrent une variété de certificats de placement garanti permettant de profiter d'une diversification optimale avec un seul placement, tout en assurant une tranquillité d'esprit grâce à la protection du capital et à l'intérêt garanti à l'échéance. Choisissez parmi trois solutions d'investissement distinctes combinant, selon des pondérations différentes, un CPG à taux fixe, un CPG lié à des actions canadiennes et un CPG lié à des actions mondiales.

	Intérêt garanti à l'échéance	Intérêt maximal à l'échéance
CPG Diversifié - Stabilité NBC11969	12,72 % (2,42 % composé annuellement)	26,72 % (4,85 % composé annuellement)
CPG Diversifié - Équilibré NBC11936	8,81 % (1,70 % composé annuellement)	30,81 % (5,52 % composé annuellement)
CPG Diversifié - Performance NBC11904	4,89 % (0,96 % composé annuellement)	34,89 % (6,17 % composé annuellement)



* Veuillez vérifier la disponibilité auprès de votre conseiller.

** Le tout est sous réserve de l'existence des conditions normales de marché. Un investisseur qui vend des CPG Diversifiés avant l'échéance pourrait recevoir un montant inférieur au capital investi à la date d'émission, incluant en cas de décès de l'investisseur. Le montant affiché sur vos relevés avant l'échéance pourrait donc être inférieur à votre capital investi à la date d'émission.

Diversification optimale dans un seul placement

Les CPG Diversifiés sont constitués de trois actifs de référence

CPG Précision 10 Mondial

Actions de référence du Précision 10 Mondial

Exposition aux actions ou actions ordinaires de 20 sociétés internationales

Le rendement par action de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) distributions versés au titre des actions de référence (environ 3,74 % au 27 mars 2026).

- › BHP Group Limited
- › Computershare Limited
- › TotalEnergies SE
- › Schneider Electric SE
- › Veolia Environnement SA
- › GlaxoSmithKline plc
- › Rio Tinto plc
- › Microsoft Corporation Incorporated
- › Chevron Corporation
- › The Coca-Cola Company
- › McDonald's Corporation
- › Verizon Communications Inc.
- › DNB Bank ASA
- › Novartis AG
- › Svenska Handelsbanken AB – catégorie A
- › Mitsubishi Corporation
- › Allianz SE
- › E.ON SE
- › Siemens AG

CPG Précision 10 Canadien

Actions de référence du Précision 10 Canadien

Exposition aux actions ou actions ordinaires de 20 sociétés canadiennes

Le rendement par action de référence est un rendement du cours, et ne tiendra pas compte des dividendes et (ou) distributions versés au titre des actions de référence (environ 3,27 % au 27 mars 2026).

- › Mines Agnico Eagle Limitée
- › Banque de Montréal
- › La Banque de Nouvelle-Écosse
- › Banque Canadienne
- › Impériale de Commerce
- › Canadian Natural Resources Limited
- › Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
- › Enbridge Inc.
- › Fortis Inc.
- › Magna International Inc.
- › Metro inc.
- › Nutrien Ltd.
- › Power Corporation du Canada
- › Restaurant Brands International Inc.
- › Rogers Communications Inc. – catégorie B
- › Saputo inc.
- › Financière Sun Life inc.
- › Suncor Énergie Inc.
- › Thomson Reuters Corporation
- › Corporation TC Énergie

CPG à taux fixe

Le rendement de l'actif de référence du CPG à taux fixe est un pourcentage correspondant à 3,64 %. Le rendement de l'actif de référence du CPG à taux fixe est composé annuellement sur cinq ans.

Diversification géographique du Précision 10 Mondial

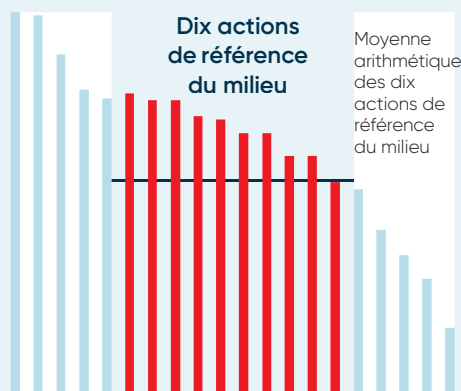
États-Unis	30 %
France	15 %
Allemagne	15 %
Australie	10 %
Royaume-Uni	10 %
Japon	5 %
Norvège	5 %
Suède	5 %
Suisse	5 %

Diversification sectorielle du Précision 10 Mondial

Services financiers	15 %
Produits industriels	15 %
Technologies de l'information	15 %
Énergie	10 %
Soins de la santé	10 %
Matériaux	10 %
Services publics	10 %
Services de communication	5 %
Consommation discrétionnaire	5 %
Biens de consommation de base	5 %

Diversification sectorielle du Précision 10 Canadien

Services financiers	30 %
Énergie	20 %
Consommation discrétionnaire	10 %
Biens de consommation de base	10 %
Produits industriels	10 %
Matériaux	10 %
Services de communication	5 %
Services publics	5 %



Pour le Précision 10 Canadien et le Précision 10 Mondial, le rendement de l'actif de référence est calculé en prenant la moyenne arithmétique du rendement du cours des dix actions de référence du milieu pendant la période qui débute à la date d'émission et qui se termine à la date d'évaluation, sous réserve d'un maximum de 40,00 % et d'un minimum de 0,00 %. Le rendement de chaque action de référence correspondra à son gain ou à sa perte en pourcentage mesuré entre le cours de clôture de l'action de référence à la date d'émission et son cours de clôture à la date d'évaluation.

Bien que les rendements des actions de référence du Précision 10 Mondial soient calculés dans différentes devises étrangères, les taux de change entre le dollar canadien et ces devises étrangères n'auront pas d'incidence sur le rendement des actions de référence puisque ce rendement sera calculé dans sa devise étrangère, sans conversion en dollars canadiens.

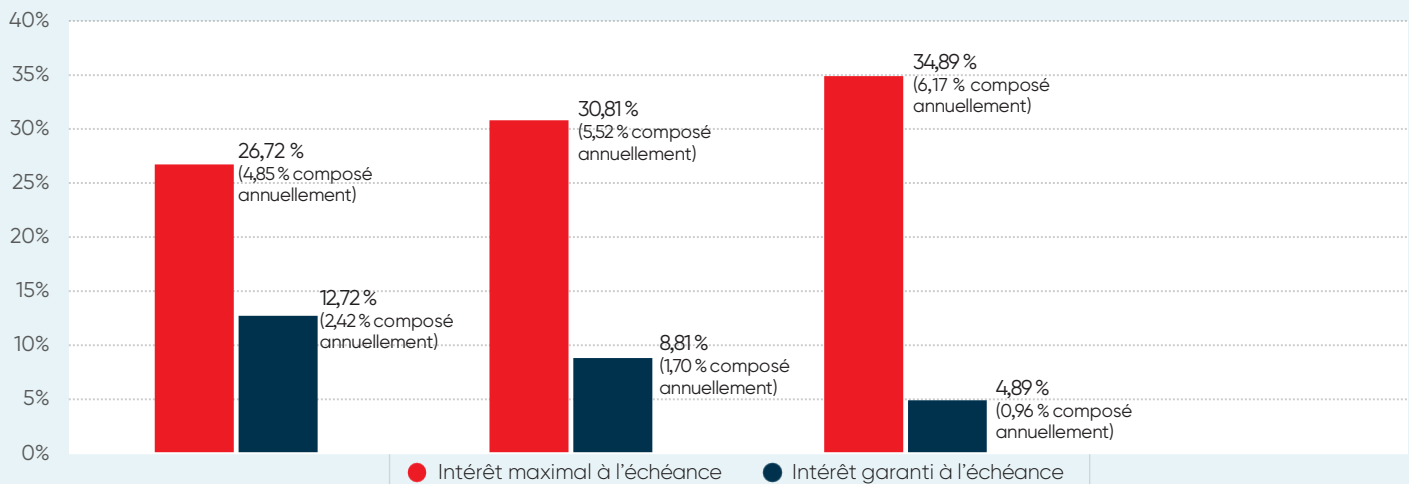
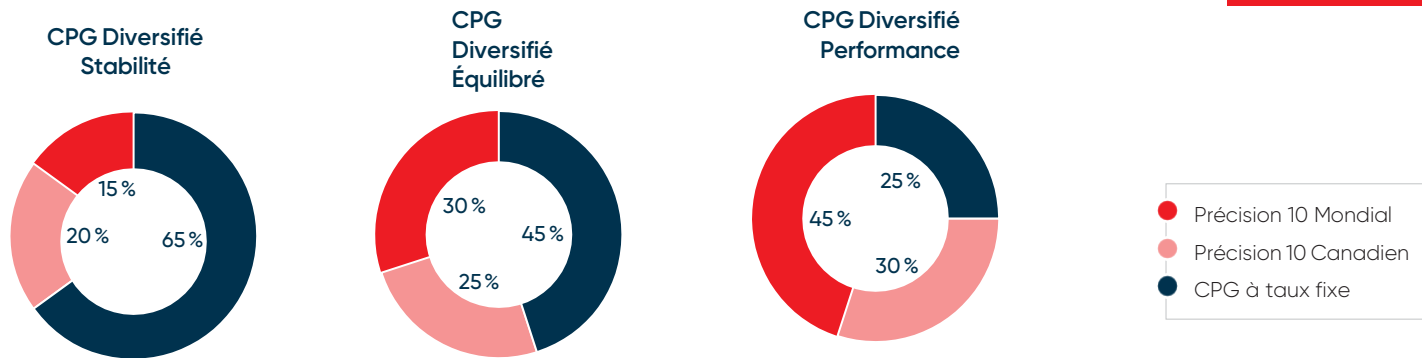
Une solution d'investissement – trois choix

Les CPG Diversifiés offrent trois solutions d'investissement distinctes, comportant différentes pondérations de l'actif de référence pour les trois actifs de référence.

Choisissez le CPG Diversifié qui vous convient.

3,64 %

Pour la composante
CPG à taux fixe



Le graphique ci-dessus illustre l'intérêt garanti et l'intérêt maximal à l'échéance de chaque CPG Diversifié. Pour permettre aux CPG Diversifiés de verser l'intérêt maximal à l'échéance, le rendement de l'actif de référence du Précision 10 Canadien et du Précision 10 Mondial doit être égal ou supérieur à leur rendement de l'actif de référence maximal de 40,00 %. Il n'existe aucune assurance qu'un rendement de l'actif de référence spécifique se réalisera.

Calcul de l'intérêt variable

L'intérêt variable du CPG Diversifié est fondé sur le rendement des trois actifs de référence compris dans le portefeuille de référence. Le rendement du portefeuille de référence correspond au rendement moyen pondéré des actifs de référence, calculé comme étant la somme du rendement de l'actif de référence pondéré de chacun des actifs de référence formant le portefeuille de référence.

Le rendement du portefeuille de référence à l'échéance sera au moins égal à l'intérêt garanti et sera limité à l'intérêt maximal. Voir les détails pour chaque CPG Diversifié à la section intitulée « Une solution d'investissement – trois choix ». Aucun intérêt ni aucun autre montant ne seront payés pendant la durée des CPG Diversifiés.

Peu importe si le rendement du portefeuille de référence est positif ou non à l'échéance, les CPG Diversifiés produiront l'intérêt garanti. Cependant, si le rendement du portefeuille de référence n'est pas supérieur à l'intérêt garanti, les CPG Diversifiés ne généreront que l'intérêt garanti en sus du capital investi à la date d'émission.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller.

1 888 835-6281

www.bnc.ca/optimarche

Avis légal

Facteurs de risque

Un investissement dans les CPG Diversifiés implique divers risques que tous les investisseurs devraient considérer avant de prendre la décision d'investir dans ce placement. Ces risques sont résumés dans le document d'information de chacun des CPG Diversifiés daté du 9 avril 2026 (chacun, le « document d'information ») et vous êtes invité à le lire avec attention.

Convenances et lignes directrices

Un investissement dans les CPG Diversifiés ne convient pas à tous les investisseurs et même s'il s'avérait approprié, tous les investisseurs devraient considérer le rôle que les CPG Diversifiés devraient jouer dans un plan d'investissement global. Le document d'information inclut un résumé de diverses indications aidant à déterminer la convenance. Vous êtes invité à lire le document d'information avec attention.

- 1 Le CPG Flex Diversifié – Stabilité (5 ans), série 111, Catégorie Investisseurs, le CPG Flex Diversifié – Équilibré (5 ans), série 111, Catégorie Investisseurs et le CPG Flex Diversifié – Performance (5 ans), série 111, Catégorie Investisseurs sont, aux présentes, collectivement désignés « CPG Diversifiés ».
- 2 Chacun des CPG Diversifiés constitue un dépôt assurable par l'assurance-dépôts de la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC »), jusqu'à concurrence de la couverture maximale en dollars de la SADC et sous réserve des conditions applicables. Pour plus d'informations concernant l'assurance-dépôts de la SADC, veuillez consulter la brochure « Protection de vos dépôts » (accessible en ligne à l'adresse www.sadc.ca ou par téléphone en composant le 1 800 461-7232).

Le présent document ne vise qu'à informer et ne constitue en aucun cas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat relativement aux CPG Diversifiés.

Les renseignements contenus dans le présent document sont fondés sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne pouvons assurer qu'ils soient exhaustifs et exacts. L'information complète relative à cette émission des CPG Diversifiés sera contenue dans le document d'information qui sera envoyé aux investisseurs avant la date d'émission. Vous pouvez obtenir tous les renseignements concernant les CPG Diversifiés par l'entremise des Solutions bancaires par Internet de la Banque, sur le site Web www.bnc.ca, sur demande auprès de votre conseiller en placement ou en appelant au 1 888 835-6281.

Autrement qu'en ce qui concerne l'intérêt garanti, les CPG Diversifiés ne sont pas des instruments traditionnels à revenu fixe. Les CPG Diversifiés ne conviennent pas à tous les types d'investisseurs. Un placement dans les CPG Diversifiés est sujet à un certain nombre de facteurs de risque. Les investisseurs potentiels devraient consulter le document d'information avant d'investir. La Banque a émis des séries précédentes pour ce produit qui peuvent avoir des termes et conditions différents. Veuillez consulter notre site Web pour la liste des différents termes et conditions comparés aux séries précédentes.

Les termes et expressions non définis dans ce document ont le sens qui leur est attribué dans le document d'information.

CPG Optimarché^{MC} BNC est une marque de commerce de Banque Nationale du Canada.

© 2026 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.